

# CONSEIL MUNICIPAL

## REUNION DU 10 FEVRIER 2022

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

#### Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles et qu'un avis de cette réunion est affiché à la porte de la Mairie.

Ordre du jour :

#### ► ORIENTATIONS BUDGETAIRES ET DOSSIERS DE SUBVENTIONS 2022

#### ► INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

Le Maire, Jean-Luc MARQUANT

#### 1 - ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022 - PROGRAMMES DE SOUTIEN DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER - DU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE - RHONE - ALPES - DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE » ET DE LA PREFECTURE (DETR)

M. le Maire rappelle à l'assemblée les nouvelles dispositions et modalités des soutiens de la Communauté de communes « Entr' Allier Besbre et Loire » du Conseil Département de l'Allier, du Conseil Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Préfecture de l'Allier applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Après l'étude des projets d'orientations budgétaires 2022, le Maire propose à l'assemblée les programmes suivants pour les demandes de soutien auprès des différents organismes :

##### 1. Dispositif de soutien aux travaux de voirie

- **CONSEIL DEPARTEMENTAL - Détail du Plan de financement du projet « travaux de voirie 2022 » :**

Dépenses HT		Recettes	
EUROVIA	120 769.50	Conseil Départemental 30 %	39 469.71 €
ENT. TASCAN Philippe	10 796.20		
DEVIS			
		<b>TOTAL DE L'AIDE</b>	<b>39 469.71</b>
		Autofinancement (70%)	92 095.99
<b>TOTAL</b>	<b>131 565.70 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>131 565.70 €</b>

*Cette année, le programme de voirie est conséquent car le financement de ces travaux est subventionnable tous les 2 ans. Par ailleurs, le choix d'investir dans une salle des associations ne nous a pas permis de faire un entretien de nos chemins et routes comme nous l'aurions désiré, moyennant finance. Pour rappel, ce programme est celui qui est le moins subventionnable.*

##### 2. Dispositif « découverte et la signalisation du patrimoine historique et naturel »

- **PREFECTURE - DETR et Conseil Régional AUVERGNE – RHONE – Alpes, Détail du Plan de financement du projet « balisage des sentiers découvertes » :**

Dépenses HT		Recettes	
PVP SAS DEVIS	12 258.56 €	DETR 45 %	5 516.35 €
		REGION 35 %	4 290.50 €
		<b>TOTAL DES AIDES</b>	<b>9 806.85</b>
		Autofinancement (20%)	2 451.71 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 258.56 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12 258.56 €</b>

*La commission attractivité a élaboré des parcours de randonnées afin de faire découvrir notre commune d'un œil nouveau. Il est important de susciter un nouvel attrait, des touristes de passage sur le village et communes environnantes pour les commerces locaux.*

### **3. Dispositif de la construction ou le gros entretien d'équipements communaux**

- **Préfecture –DETR (gros entretien d'équipements communaux) et Conseil Régional Auvergne – Rhône-Alpes (harmonisation du bâti communal dans le cadre de « Reconquête du centre bourg »), et le fonds de concours de la Communauté de communes « Entr' Allier Besbre et Loire »**
- **Détail du plan de financement du projet « Travaux d'harmonisation des bâtiments communaux » :**

Dépenses HT		Recettes	
BRICO DEPOT	1 954.25 €	DETR 35 %	8 358.69
EURL GENESTE S	2 970.97 €		
EURL FONTAINE V	9 496.80 €		
ELDECO	1 940.84 €		
CMS	740.00 €		
PLM HABITAT	5 611.05 €		
ENT. COLIN	1 168.06 €		
DEVIS			
		REGION 35 %	8 358.69
		FONDS DE CONCOURS 10%	2 388.20
		<b>TOTAL DES AIDES</b>	<b>19 105.58</b>
		Autofinancement (20%)	4 776.39
<b>TOTAL</b>	<b>23 881.97</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23 881.97</b>

*Le conseil souhaite harmoniser les différentes devantures des bâtiments communaux pour rendre le visuel du village attractif.*

### **4. Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire - Fonds de concours**

**Le Maire rappelle au conseil municipal que le conseil communautaire a décidé de reconduire le dispositif d'attribution du fonds de concours et que le montant octroyé à la commune s'élève à 7 259 € par an et pour la période 2021 – 2023 soit un total de 21 777 €.**

Le conseil municipal décide de solliciter :

- Le fonds de concours 2021 soit un montant total de 7 259 € pour les programmes 2022 suivants et le programme d'harmonisation du bâti communal dans le cadre de la « reconquête du centre bourg » ci-dessus :

Dépenses HT		Recettes	
<b>O BISTROT DES COPAINS</b>	4 558.33 €	Fonds de concours	1 588.20 €
Achat du matériel bar-restaurant			
<b>SOCIETE DEFIBRIL</b>			
Achat du défibrillateur	940.00 €		470.00 €
<b>ICRPI</b>			
Ordinateur accueil mairie	1 025.20 €		512.60 €
<b>CLASS AUVERGNE</b>			
Rigoleuse	4 600.00 €		2 300.00 €
DEVIS			
		<b>TOTAL DES AIDES</b>	4 870.80
		Autofinancement	6 252.73
<b>TOTAL</b>	<b>11 123.53</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 123.53</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- *d'inscrire les projets ci-dessus au budget primitif 2022 en section d'investissement,*
- *d'adopter les plans de financement exposés en annexe de chaque programme*
- *Sollicite M le Président du Conseil départemental de l'Allier, M. le Président du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, M. le Président de la Communauté de Communes « Entr' Allier Besbre et Loire » et M. le Préfet pour les soutiens et attributions des subventions pour les projets cités ci-dessus.*

## 2. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022 ET DOSSIERS DE SUBVENTIONS

### A. BUDGET COMMUNE

- Restes à réalisés du budget 2021 reportés au budget 2022

N°	OPERATIONS	DEPENSES		RECETTES	
			RAR 2022		RAR 2022
314	MARCHE COUVERT		86 497.00		(DETR) 16 085.00
					(CR) 9 848.00
316	PROPRIETE ADMART – DEMOLITION		13 538.00		0.00
331	ACHAT DE TERRAIN		58 590.00		0.00
334	ADRESSAGE COMMUNAL		15 822.00		(DETR) 5 302.00
					(CR) 5 891.00
335	AMENAG. MULTISERVICES Plan		351 484.00		(DETR) 197 067.00
					(CR) 21 697.00
336	ACCESSIBILITE PMR BAT.		31 256.00		(DETR) 10 920.00
					(CR) 9 360.00
337	CREATION AIRE DE PIQUE-NIQUE		11 913.00		(DETR) 2 800.00
					(CR) 3 600.00

339	STELE JARDIN DU SOUVENIR	1 810.00	0.00
<b>TOTAUX</b>		<b>570 910.00</b>	<b>282 570.00</b>

- **NOUVEAUX PROGRAMMES 2022**

Le Maire expose au conseil municipal que l'achat d'un columbarium est nécessaire et sera ajouté au budget 2022 avec l'étude d'un devis lors d'une prochaine réunion.

<i>opération</i>	<i>libellé</i>	<i>DEPENSES TTC</i>
314 / 2021	MARCHE COUVERT	4 464.00
344 / 2022	RECONQUETE CENTRE BOURG – HARMONISATION DES BATIMENTS	27 412.00
343 / 2022	ACHAT DU MATERIEL DU RESTAURANT	5 470.00
345 / 2022	ETUDE RECONQUETE DU CENTRE BOURG	38 445.00
346 / 2022	ACHAT D'UN DEFIBRILLATEUR (Abt + fournitures non compris)	1 128.00
347 / 2022	SIGNALETIQUE SENTIERS RANDONNEE	14 711.00
348 / 2022	VOIRIE 2022	157 880.00
349 / 2022	ORDINATEUR ACCUEIL MAIRIE	1 231.00
350 / 2022	RIGOLEUSE	5 520.00
<b>TOTAL</b>		<b>256 261.00</b>

### 3- INFORMATIONS

- a) L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles 2022 (10 et 24 avril 2022), **il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022.**

### QUESTIONS DIVERSES

- **Réunion du conseil municipal le jeudi 17 mars 2022 à 19 h 30**